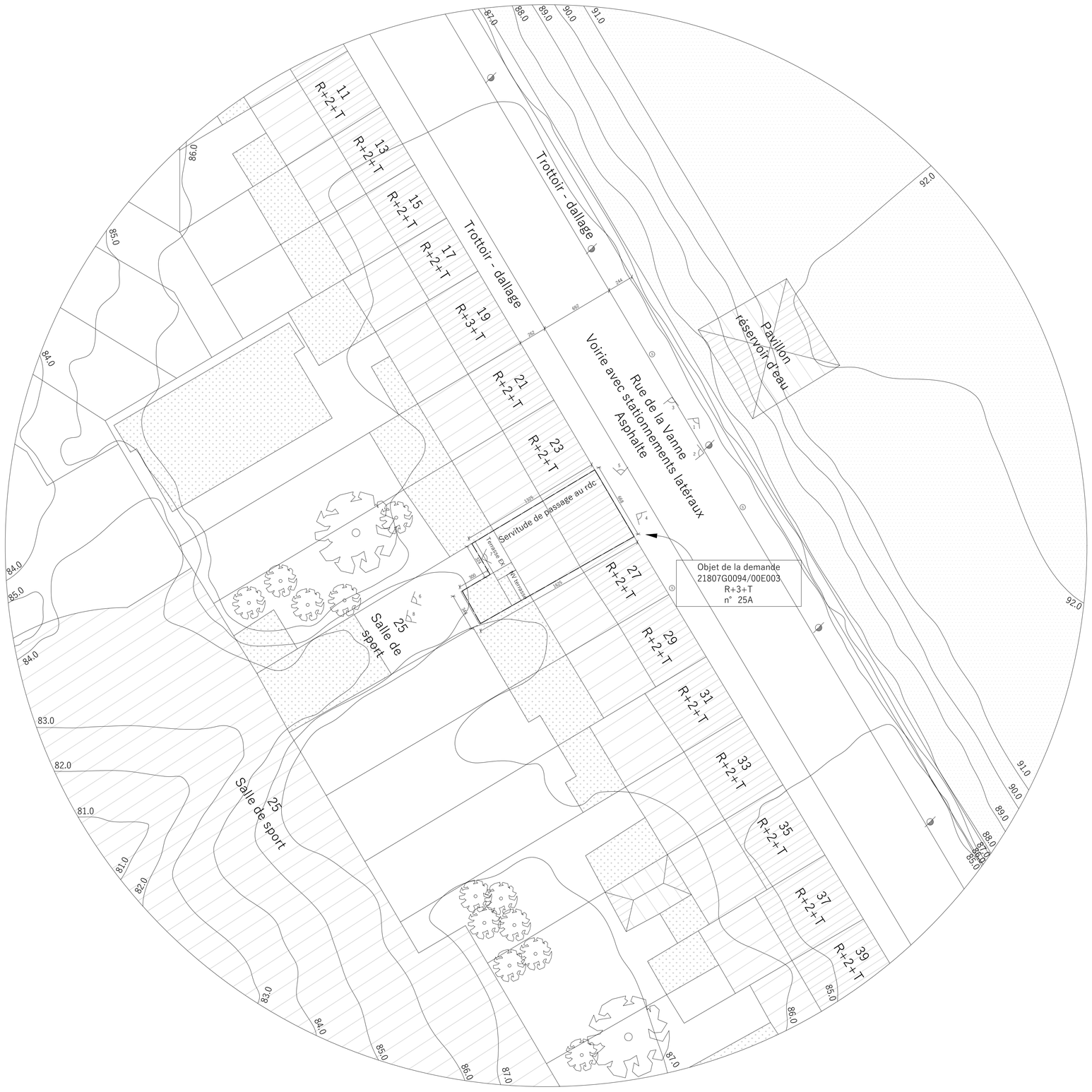



Plan d'implantation

1:200




Plan de localisation

1:1000

## LEGENDES

TRAITS

- Elément vu
- Elément coupé
- Elément au-dessus
- Elément en dessous
- Trait de coupe
- Axe et mitoyenneté

ABREVIATIONS

| | |
|---|---|
| H | Hauteur |
| Ht | Hauteur tablette |
| Hl | Hauteur linteau |
| Hp | Hauteur plafond |
| Hptr | Hauteur sous poutre |
| Hfp | Hauteur faux plafond |
| Hsg | Hauteur sous g/tage |
| Hsv | Hauteur sous voûte |
| Hf | Hauteur fenêtre |
| Niv | Niveau |
| Rf 30 | Résistant au feu 30' |
| Rf 60 | Résistant au feu 60' |
| SNE | Superficie nette éclairante |
| EU | Eaux usées |
| EP | Eaux pluviales |
| EF | Eaux fécales |
| OAR | Ouverture d'alim. réglable |
| OAM | Ouverture d'alim. mécanique |
| OT | Ouverture de transfert |
| OER | Ouverture d'évac. réglable |
| OEM | Ouverture d'évac. mécanique |

MATERIAUX

- Existant
- Démolitions
- Ragréage
- Maçonnerie portante
- Maçonnerie non portante
- Cloison légère
- Isolation rigide
- Isolation souple
- Maçonnerie béton cellulaire
- Terres existantes
- Terres nouvelles
- Panneau isolant
- Béton coulé
- Chape
- Etanchéité à l'air
- Etanchéité à l'eau

IMPLANTATION

- Feu de signalisation
- Arrêt de bus
- Taques d'égout
- Panneau de signalisation
- Eclairage public
- Toitures à versants
- Toitures plates
- Arbres

# PERMIS D'URBANISME

## RÉGULARISATION DE DIVERSES RÉNOVATIONS, ISOLATION ET TRANSFORMATIONS INTÉRIEURES

RUE DE LA VANNE 25A, 1050 IXELLES
ID CADASTRAL : 21807G0094/00E003

ARCHITECTE
HAL&HOP! srl
Avenue Charles Thielemans 102/4, 1150 Bruxelles
Repr. par : Nicolas Halleux et Célestine Hoppe
contact@halhop.be | 0476 09 85 13 | www.halhop.be
TVA BE 1024 964 257
Inscrit au tableau de l'Ordre de BCBW : n°3007600

MAITRE DE L'OUVRAGE

PEB
HAL&HOP! srl
Avenue Charles Thielemans 102/4, 1150 Bruxelles
Repr. par : Nicolas Halleux
nicolas@halhop.be | 0476 09 85 13 | www.halhop.be

CSS
----
----
Repr. par : ----
---- | ----

STABILITE
----
----
Repr. par : ----
---- | ----

TECHNIQUES SPECIALES
----
----
Repr. par : ----
---- | ----

### Plan de localisation et d'implantation

| | | |
|---|---|---|
| DATE | 30/04/2026 | N° DE PLAN |
| N° DE DOSSIER | 03325VA | **01 / 06** |
| ECHELLE | 1/200 (0 2 4 6 8m) | |

| INDICE | DATE | MODIFICATIONS |
|---|---|---|
| A | 26/08/2026 | Ajout de l'axe mitoyen de limite de propriété en fond de parcelle dans les plans existants et projetés<br>Correction de la limite parcellaire dans le plan d'implantation<br>Indication de la terrasse existante (EX) et de la nouvelle (NV) dans le plan d'implantation<br>Ajout des points de vue des photographies supplémentaires dans le plan d'implantation<br>Ajout de l'élévation avant en situation de droit<br>Ajout du sens d'ouverture de la porte d'entrée en situation de fait et projetée<br>Ajout de la mention "et WC" pour les salles de bain/douche qui en contiennent un et de la mention "séjour et cuisine" pour le logement 5. Voir plans en situation de fait et projetée<br>Ajout de l'emplacement des compteurs dans les plans en situation de fait et projetée (R-1)<br>Ajout du schéma d'évacuation pour les nouveaux sanitaires et de certaines colonnes d'évacuation supposées en situation projetée |

Les cotations encadrées sont indicatives et seront vérifiées sur chantier. Les cotations indiquées sur les plans d'architecture prévalent sur les plans des autres intervenants.

MAITRE DE L'OUVRAGE — Pour accord

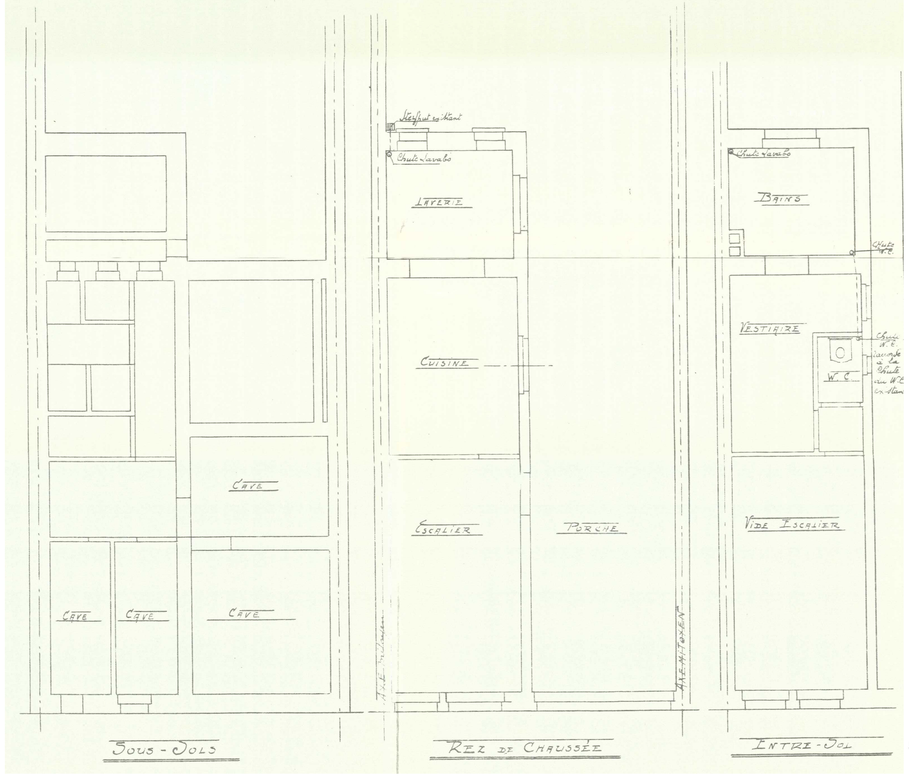
ARCHITECTE — Pour accord

© COPYRIGHT : Ce document est protégé par les droits d'auteur qui appartiennent exclusivement à Nicolas Halleux. Tout usage, même partiel de ce document doit faire l'objet d'un accord écrit de la part de Nicolas Halleux. En tout état de cause, son nom et ses références sont explicitement mentionnés sur le document graphique qui serait établi par un tiers au départ des données graphiques et informatiques dont l'usage lui aurait été autorisé.

A BRUXELLES 25 RUE DE LA VANNE

TRANSFORMATIONS ECHELLE 0.02 P.M.

BRUXELLES LE 11 SEPTEMBRE 1925



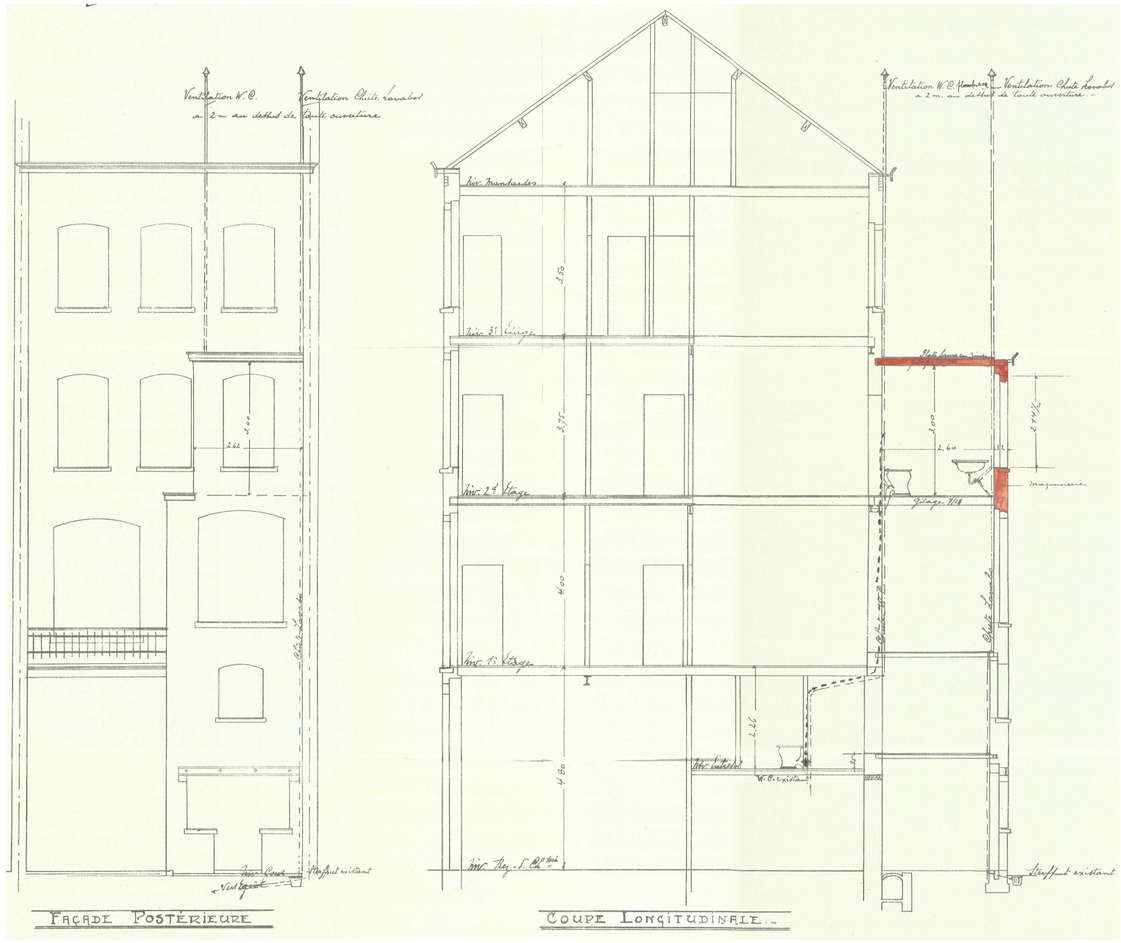

Situation de droit - Plan du sous-sol, rez-de-chaussée et entre-sol

1:50



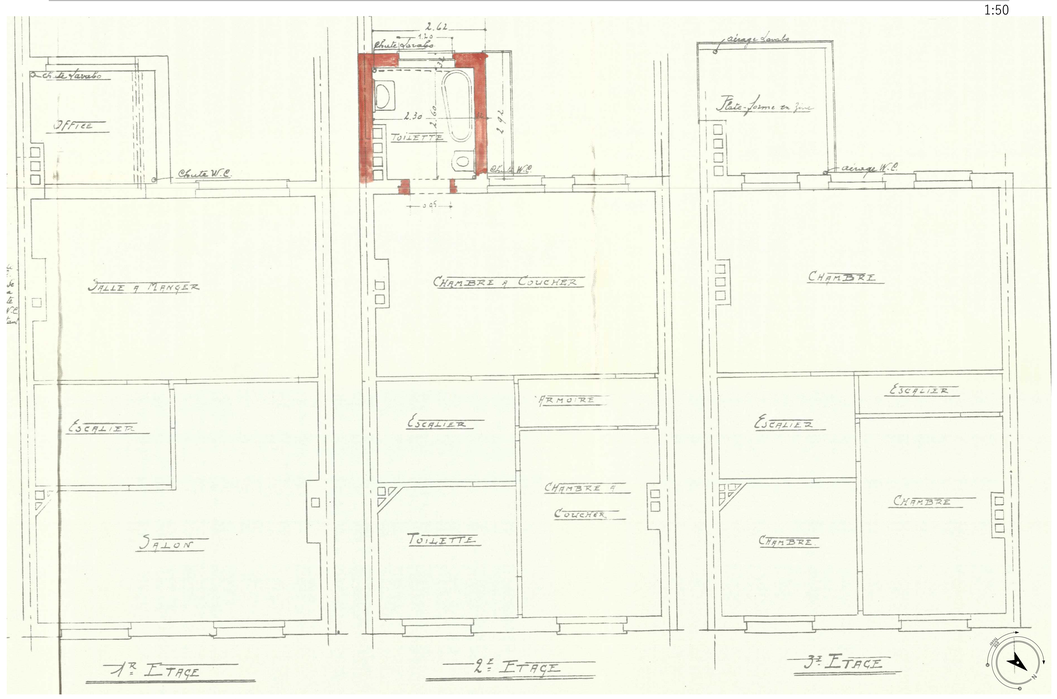

Situation de droit - Eévation avant (1925)

1:50




Situation de droit - Coupe et élévation arrière

1:50




Situation de droit - Plan du 1er, 2e et 3e étage

1:50

LEGENDES

TRAITS

- Elément vu
- Elément coupé
- Elément au-dessus
- Elément en dessous
- Trait de coupe
- Axe et mitoyenneté

ABREVIATIONS

| | |
|---|---|
| H | Hauteur |
| Ht | Hauteur tablette |
| Hl | Hauteur linteau |
| Hp | Hauteur plafond |
| Hptr | Hauteur sous poutre |
| Hfp | Hauteur faux plafond |
| Hag | Hauteur sous gîtage |
| Hsv | Hauteur sous voûte |
| Hf | Hauteur fenêtre |
| Niv | Niveau |
| RF 30 | Résistant au feu 30' |
| RF 60 | Résistant au feu 60' |
| SNE | Superficie nette éclairante |
| EU | Eaux usées |
| EP | Eaux pluviales |
| EF | Eaux fécales |
| OAR | Ouverture d'alim. réglable |
| OAM | Ouverture d'alim. mécanique |
| OT | Ouverture de transfert |
| OER | Ouverture d'evac. réglable |
| OEM | Ouverture d'evac. mécanique |

MATERIAUX

- Existant
- Démolitions
- Ragréage
- Maçonnerie portante
- Maçonnerie non portante
- Cloison légère
- Isolation rigide
- Isolation souple
- Maçonnerie béton cellulaire
- Terres existantes
- Terres nouvelles
- Panneau isolant
- Béton coulé
- Chape
- Etanchéité à l'air
- Etanchéité à l'eau

IMPLANTATION

- Feu de signalisation
- Arrêt de bus
- Taques d'égout
- Panneau de signalisation
- Eclairage public
- Toitures à versants
- Toitures plates
- Arbres

# PERMIS D'URBANISME

**RÉGULARISATION DE DIVERSES RÉNOVATIONS, ISOLATION ET TRANSFORMATIONS INTÉRIEURES**

RUE DE LA VANNE 25A, 1050 IXELLES
ID CADASTRAL : 21807G0094/00E003


ARCHITECTE
HAL&HOP! srl
Avenue Charles Thielemans 102/4, 1150 Bruxelles
Repr. par : Nicolas Halleux et Célestine Hoppe
contact@halhop.be | 0476 09 85 13 | www.halhop.be
TVA BE 1024 964 257
Inscrit au tableau de l'Ordre de BCBW : n°3007600

MAITRISE D'OUVRAGE

PEB
HAL&HOP! srl
Avenue Charles Thielemans 102/4, 1150 Bruxelles
Repr. par : Nicolas Halleux
nicolas@halhop.be | 0476 09 85 13 | www.halhop.be

CSC
----
----
Repr. par : -----
---- | ----

STABILITE
----
----
Repr. par : -----
---- | ----

TECHNIQUES SPECIALES
----
----
Repr. par : -----
---- | ----


Situation de droit
Coupe, élévation et plans

| | |
|---|---|
| DATE | 30/04/2026 |
| N° DE DOSSIER | 03325VA |
| ECHELLE | 1/50 |

N° DE PLAN **02 / 06**

| INDICE | DATE | MODIFICATIONS |
|---|---|---|
| A | 26/08/2026 | Ajout de l'axe mitoyen de limite de propriété en fond de parcelle dans les plans existants et projetés<br>Correction de la limite parcellaire dans le plan d'implantation<br>Indication de la terrasse existante (EX) et de la nouvelle (NV) dans le plan d'implantation<br>Ajout des points de vue des photographies supplémentaires dans le plan d'implantation<br>Ajout des cotes manquantes dans les plans<br>Ajout du sens d'ouverture de la porte d'entrée en situation de fait et projetée<br>Ajout de la mention "et WC" pour les salles de bain/douche qui en contiennent un et de la mention "séjour et cuisine" pour le logement 5. Vois plans en situation de fait et projetée<br>Ajout de l'emplacement des compteurs dans les plans en situation de fait et projetée (R-1)<br>Ajout du schéma d'évacuation pour les nouveaux sanitaires et de certaines colonnes d'évacuation supposées en situation projetée. |

Les cotations encadrées sont indicatives et seront vérifiées sur chantier. Les cotations indiquées sur les plans d'architecture prévalent sur les plans des autres intervenants.

MAITRE DE L'OUVRAGE — Pour accord

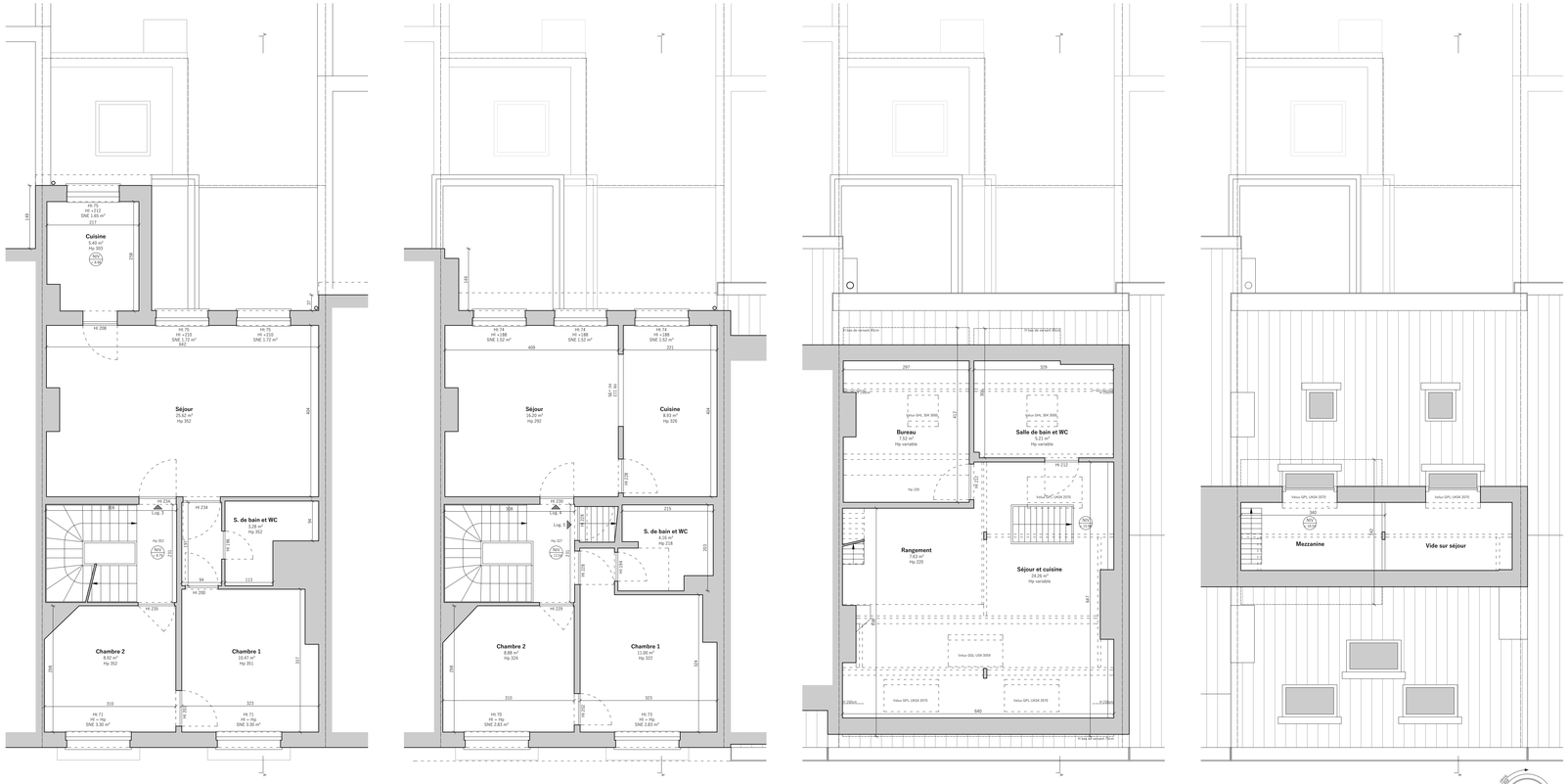
ARCHITECTE — Pour accord


© COPYRIGHT : Ce document est protégé par les droits d'auteur qui appartiennent exclusivement à Nicolas Halleux. Tout usage, même partiel de ce document doit faire l'objet d'un accord écrit de la part de Nicolas Halleux. En tout état de cause, son nom et ses références sont explicitement mentionnés sur le document graphique qui serait établi par un tiers au départ des données graphiques et informatiques dont l'usage lui aurait été autorisé.




Situation de fait - Plan du sous-sol, rez-de-chaussée, entre-sol et 1er étage

1:50




Situation de fait - Plan du 2e, 3e et 4e étage

1:50

## LÉGENDES

**TRAITS**

- Elément vu
- Elément coupé
- Elément au-dessus
- Elément en dessous
- Trait de coupe
- Axe et mitoyenneté

**ABREVIATIONS**

| | |
|---|---|
| H | Hauteur |
| Ht | Hauteur tablette |
| Hl | Hauteur linteau |
| Hp | Hauteur plafond |
| Hptr | Hauteur sous poutre |
| Hfp | Hauteur faux plafond |
| Htg | Hauteur sous gîtage |
| Hsv | Hauteur sous voûte |
| Hf | Hauteur fenêtre |
| Niv | Niveau |
| RF 30 | Résistant au feu 30' |
| RF 60 | Résistant au feu 60' |
| SNE | Superficie nette éclairante |
| EU | Eaux usées |
| EP | Eaux pluviales |
| EF | Eaux froides |
| OAR | Ouverture d'alim. réglable |
| OAM | Ouverture d'alim. mécanique |
| OT | Ouverture de transfert |
| OER | Ouverture d'évac. réglable |
| OEM | Ouverture d'évac. mécanique |

**MATERIAUX**

- Existant
- Démolitions
- Ragréage
- Maçonnerie portante
- Maçonnerie non portante
- Cloison légère
- Isolation rigide
- Isolation souple
- Maçonnerie béton cellulaire
- Terres existantes
- Terres nouvelles
- Panneau isolant
- Béton coulé
- Chape
- Etanchéité à l'air
- Etanchéité à l'eau

**IMPLANTATION**

- Feu de signalisation
- Arrêt de bus
- Taques d'égout
- Panneau de signalisation
- Eclairage public
- Toitures à versants
- Toitures plates
- Arbres

# PERMIS D'URBANISME

## RÉGULARISATION DE DIVERSES RÉNOVATIONS, ISOLATION ET TRANSFORMATIONS INTÉRIEURES

RUE DE LA VANNE 25A, 1050 IXELLES
ID CADASTRAL : 21807020094/00E003


ARCHITECTE
HAL&HOP! srl
Avenue Charles Thielemans 102/4, 1150 Bruxelles
Repr. par : Nicolas Halleux et Célestine Hoppe
contact@halhop.be | 0476 09 85 13 | www.halhop.be
TVA BE 1024 964 257
Inscrit au tableau de l'Ordre de BCBW : n°3007600

MAITRE DE L'OUVRAGE

PEB
HAL&HOP! srl
Avenue Charles Thielemans 102/4, 1150 Bruxelles
Repr. par : Nicolas Halleux
nicolas@halhop.be | 0476 09 85 13 | www.halhop.be

CSC
----
----
Repr. par : ----
---- | ----

STABILITE
----
----
Repr. par : ----
---- | ----

TECHNIQUES SPECIALES
----
----
Repr. par : ----
---- | ----


## Situation de fait
## Plans

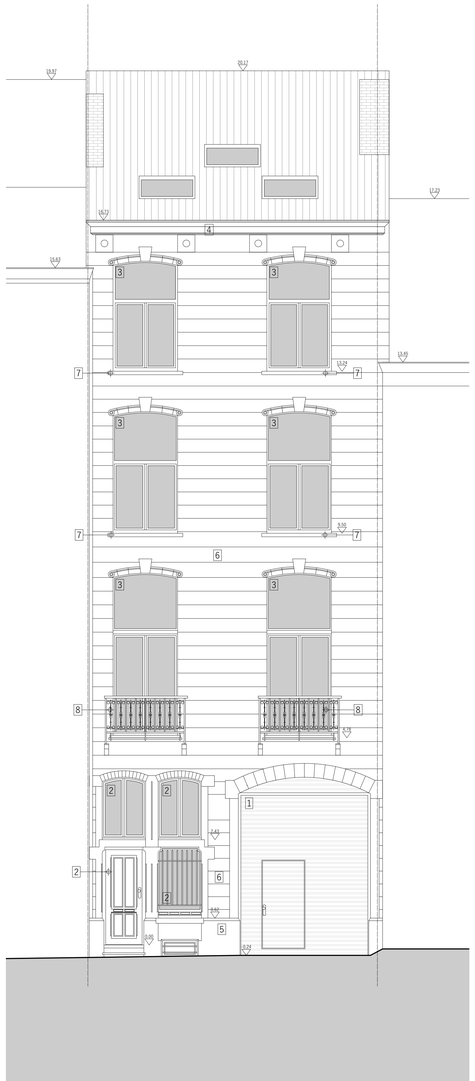
| | | |
|---|---|---|
| DATE | 30/04/2026 | N° DE PLAN |
| N° DE DOSSIER | 03325VA | 03 / 06 |
| ECHELLE | 1/50 | 0 0,5 1 1,5 2m |

| INDICE | DATE | MODIFICATIONS |
|---|---|---|
| A | 26/08/2026 | Ajout de l'axe mitoyen de limite de propriété en fond de parcelle dans les plans existants et projetés<br>Correction de la limite parcellaire dans le plan d'implantation<br>Indication de la terrasse existante (EX) et de la nouvelle (NV) dans le plan d'implantation<br>Ajout des cotes de limites parcellaires et de mitoyenneté manquantes dans le plan d'implantation<br>Ajout de l'élévation avant en situation de droit<br>Ajout du sens d'ouverture de la porte d'entrée en situation de fait et projetée<br>Ajout de la mention "et WC" pour les salles de bain (douche qui en contiennent un et de la mention "séjour et cuisine" pour le logement 5. Voir plans en situation de fait et projetée<br>Ajout de la mention "rangement" pour le local technique du sous-sol 1 - Voir en projetée (R-1)<br>Ajout du schéma d'évacuation pour les nouveaux sanitaires et de cuvelages colonnes d'évacuation supposées en situation projetée |

Les cotations encadrées sont indicatives et seront vérifiées sur chantier. Les cotations indiquées sur les plans d'architecture prévalent sur les plans des autres intervenants.

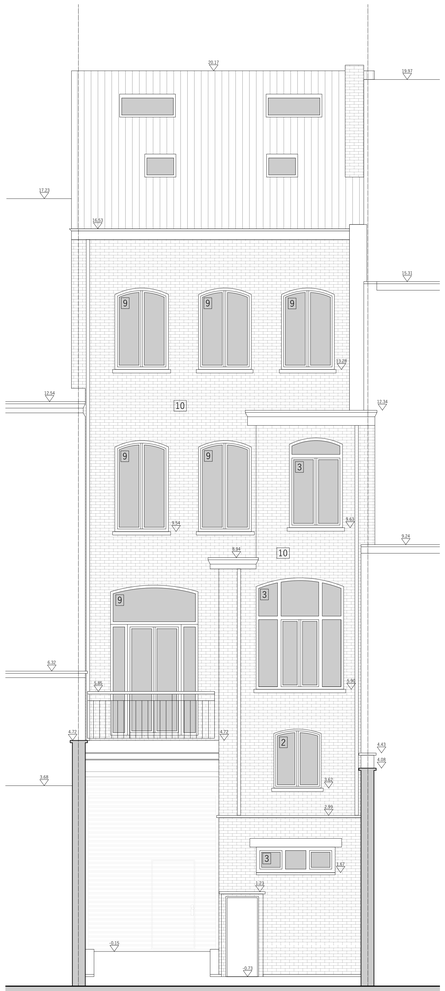
| MAITRE DE L'OUVRAGE | ARCHITECTE |
|---|---|
| Pour accord | Pour accord |


© COPYRIGHT - Ce document est protégé par les droits d'auteur qui appartiennent exclusivement à Nicolas Halleux. Tout usage, même partiel de ce document doit faire l'objet d'un accord écrit de la part de Nicolas Halleux. En tout état de cause, son nom et ses références sont à mentionner obligatoirement. Le document graphique qui serait établi par un tiers au départ des données graphiques et informatiques dont l'usage lui aurait été autorisé.



Situation de fait - Elévation avant

1:50



Situation de fait - Elévation arrière

1:50




Situation de fait - Coupe A

1:50

## Légendes - Elévations

1- Porte de garage sectionnelle blanche

2 - Menuiserie extérieure en bois peint - blanc

3 - Menuiserie extérieure en pvc - blanc

4 - Corniche en bois - blanc

5 - Soubassement en pierre naturelle

6 - Parement en pierre peinte de teinte blanche

7 - Seuils en pierre

8 - Garde-corps en ferronerie

9 - Menuiserie extérieure en bois - teinte naturel

10 - Maçonnerie en brique

11 - Menuiserie extérieure en PVC - blanc

12 - Bardage en panneaux fibre ciment

13 - Enduit de teinte claire

### LEGENDES

TRAITS

- Elément vu
- Elément coupé
- Elément au-dessus
- Elément en dessous
- Trait de coupe
- Axe et mitoyenneté

ABREVIATIONS

| | |
|---|---|
| H | Hauteur |
| Ht | Hauteur tablette |
| Hl | Hauteur linteau |
| Hp | Hauteur plafond |
| Hptr | Hauteur sous poutre |
| Hfp | Hauteur faux plafond |
| Hsg | Hauteur sous gîtage |
| Hsv | Hauteur sous voûte |
| Hf | Hauteur fenêtre |
| Niv | Niveau |
| Rf 30 | Résistant au feu 30' |
| Rf 60 | Résistant au feu 60' |
| SNE | Superficie nette éclairante |
| EU | Eaux usées |
| EP | Eaux pluviales |
| EF | Eaux fécales |
| OAR | Ouverture d'alim. réglable |
| OAM | Ouverture d'alim. mécanique |
| OT | Ouverture de transfert |
| OER | Ouverture d'évac. réglable |
| OEM | Ouverture d'évac. mécanique |

MATERIAUX

- Existant
- Démolitions
- Ragréage
- Maçonnerie portante
- Maçonnerie non portante
- Cloison légère
- Isolation rigide
- Isolation souple
- Maçonnerie béton cellulaire
- Terres existantes
- Terres nouvelles
- Panneau isolant
- Béton coulé
- Chape
- Etanchéité à l'air
- Etanchéité à l'eau

IMPLANTATION

- Feu de signalisation
- Arrêt de bus
- Taques d'égout
- Panneau de signalisation
- Eclairage public
- Toitures à versants
- Toitures plates
- Arbres

# PERMIS D'URBANISME

## RÉGULARISATION DE DIVERSES RÉNOVATIONS, ISOLATION ET TRANSFORMATIONS INTÉRIEURES

RUE DE LA VANNE 25A, 1050 IXELLES
ID CADASTRAL : 21807G0094/00E003


ARCHITECTE
HAL&HOP! srl
Avenue Charles Thielemans 102/4, 1150 Bruxelles
Repr. par : Nicolas Halleux et Célestine Hoppe
contact@halhop.be | 0476 09 85 13 | www.halhop.be
TVA BE 1024 964.257
Inscrit au tableau de l'Ordre de BCBW : n°3007600

MAITRE DE L'OUVRAGE

PEB
HAL&HOP! srl
Avenue Charles Thielemans 102/4, 1150 Bruxelles
Repr. par : Nicolas Halleux
nicolas@halhop.be | 0476 09 85 13 | www.halhop.be

CSC
----
----
Repr. par : -----
---- | ----

STABILITE
----
----
Repr. par : -----
---- | ----

TECHNIQUES SPECIALES
----
----
Repr. par : -----
---- | ----


## Situation de fait
## Coupe et élévations

| | |
|---|---|
| DATE | 30/04/2026 |
| N° DE DOSSIER | 03325VA |
| ECHELLE | 1/50 |
| N° DE PLAN | 04 / 06 |

| INDICE | DATE | MODIFICATIONS |
|---|---|---|
| A | 26/08/2026 | Ajout de l'axe mitoyen de limite de propriété en fond de parcelle dans les plans existants et projetés<br>Indication de la terrasse existante (EX) et de la nouvelle (NV) dans le plan d'implantation<br>Ajout des points de vue des photographies supplémentaires dans le plan d'implantation<br>Ajout de l'élévation avant en situation de droit<br>Ajout du vers d'ouverture de la porte d'entrée en situation de fait et projetée<br>Ajout de la mention "Pour accord" à côté de la signature du maître de l'ouvrage sur cet et de la mention "séjour et cuisine" pour le logement 5, tirer plans en situation de fait et projetée<br>Ajout de l'emplacement des compteurs dans les plans en situation de fait et projetée (R-1)<br>Ajout du schéma d'évacuation pour les nouveaux sanitaires et de certaines colonnes d'évacuation supposées en situation projetée |

Les cotations encadrées sont indicatives et seront vérifiées sur chantier. Les cotations indiquées sur les plans d'architecture prévalent sur les leurs des autres intervenants.

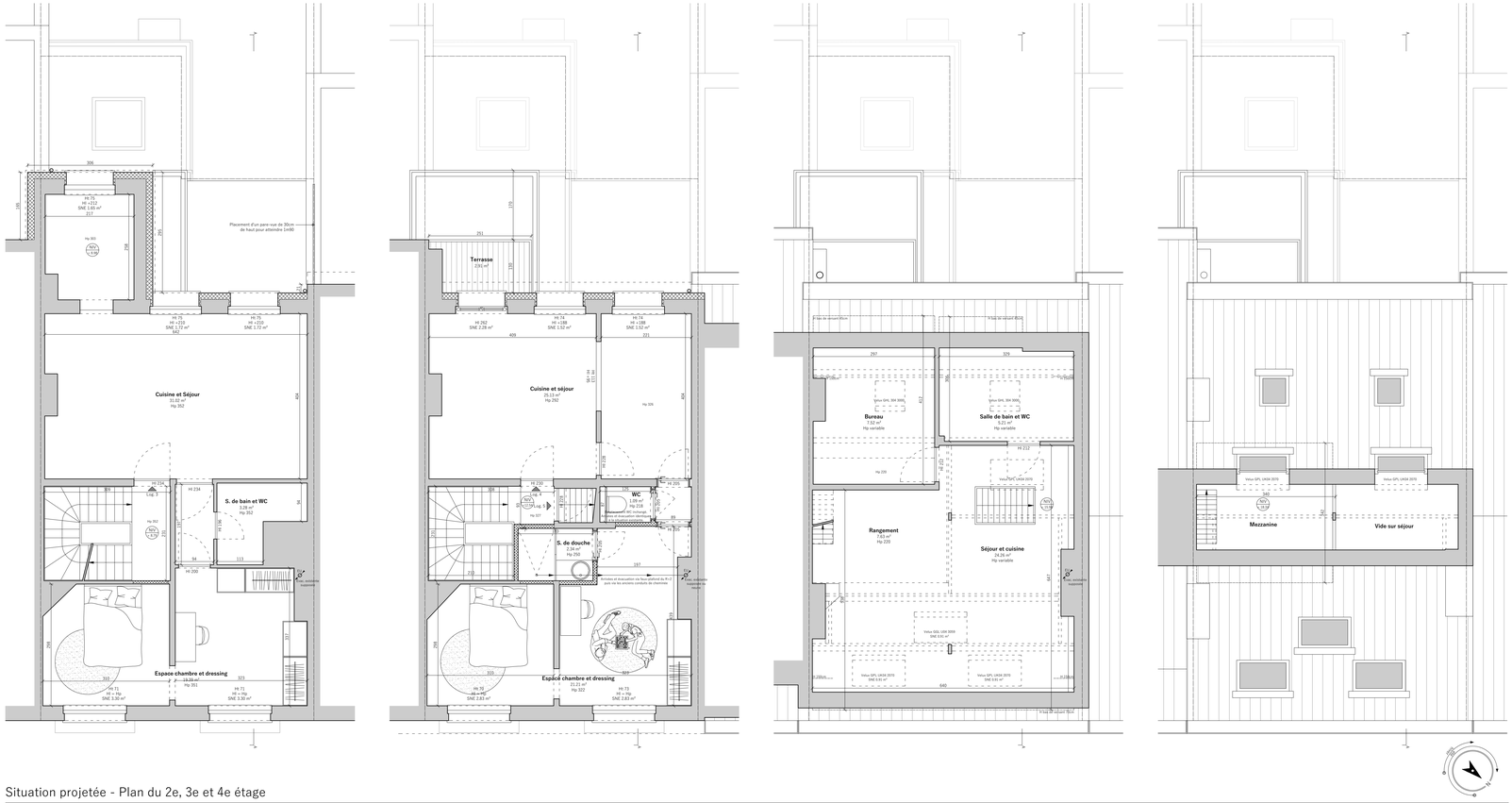
| MAITRE DE L'OUVRAGE | ARCHITECTE |
|---|---|
| Pour accord | Pour accord |


© COPYRIGHT - Ce document est protégé par les droits d'auteur qui appartiennent exclusivement à Nicolas Halleux. Tout usage, même partiel de ce document doit faire l'objet d'un accord écrit de la part de Nicolas Halleux. En tout état de cause, son nom et ses références sont explicitement mentionnés sur le document graphique qui serait établi par un tiers au départ des données graphiques et informatiques dont l'usage lui aurait été autorisé.




Situation projetée - Plan du sous-sol, rez-de-chaussée, entre-sol et 1er étage

1:50




Situation projetée - Plan du 2e, 3e et 4e étage

1:50

LÉGENDES

TRAITS

- Elément vu
- Elément coupé
- Elément au-dessus
- Elément en dessous
- Trait de coupe
- Axe et mitoyenneté

ABREVIATIONS

| | |
|---|---|
| H | Hauteur |
| Ht | Hauteur tablette |
| Hl | Hauteur linteau |
| Hp | Hauteur plafond |
| Hptr | Hauteur sous poutre |
| Hfp | Hauteur faux plafond |
| Htg | Hauteur sous gîtage |
| Hsv | Hauteur sous voûte |
| Hf | Hauteur fenêtre |
| Niv | Niveau |
| Rf 30 | Résistant au feu 30' |
| Rf 60 | Résistant au feu 60' |
| SNE | Superficie nette éclairante |
| EU | Eaux usées |
| EP | Eaux pluviales |
| EF | Eaux filcées |
| OAR | Ouverture d'alim. réglable |
| OAM | Ouverture d'alim. mécanique |
| OT | Ouverture de transfert |
| OER | Ouverture d'évac. réglable |
| OEM | Ouverture d'évac. mécanique |

MATERIAUX

- Existant
- Démolitions
- Ragréage
- Maçonnerie portante
- Maçonnerie non portante
- Cloison légère
- Isolation rigide
- Isolation souple
- Maçonnerie béton cellulaire
- Terres existantes
- Terres nouvelles
- Panneau isolant
- Béton coulé
- Chape
- Etanchéité à l'air
- Etanchéité à l'eau

IMPLANTATION

- Feu de signalisation
- Arrêt de bus
- Taques d'égout
- Panneau de signalisation
- Eclairage public
- Toitures à versants
- Toitures plates
- Arbres

# PERMIS D'URBANISME

## RÉGULARISATION DE DIVERSES RÉNOVATIONS, ISOLATION ET TRANSFORMATIONS INTÉRIEURES

RUE DE LA VANNE 25A, 1050 IXELLES
ID CADASTRAL : 21807020094/00E003


ARCHITECTE
HAL&HOP! srl
Avenue Charles Thielemans 102/4, 1150 Bruxelles
Repr. par : Nicolas Halleux et Célestine Hoppe
contact@halhop.be | 0476 09 85 13 | www.halhop.be
TVA BE 1024 964 257
Inscrit au tableau de l'Ordre de BCBW : n°3007600

MAITRE DE L'OUVRAGE

PEB
HAL&HOP! srl
Avenue Charles Thielemans 102/4, 1150 Bruxelles
Repr. par : Nicolas Halleux
nicolas@halhop.be | 0476 09 85 13 | www.halhop.be

CSC
----
----
Repr. par : ----
---- | ----

STABILITE
----
----
Repr. par : ----
---- | ----

TECHNIQUES SPECIALES
----
----
Repr. par : ----
---- | ----


Situation projetée
Plans

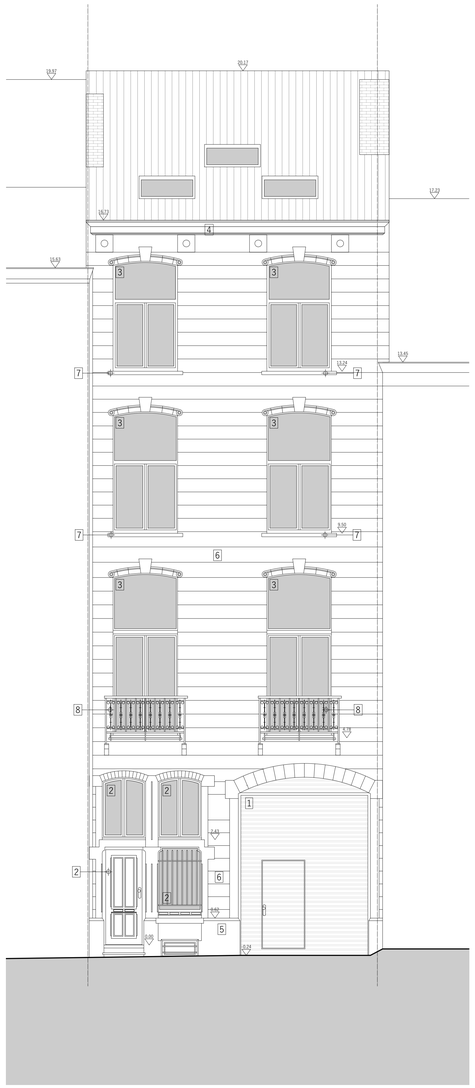
| | | |
|---|---|---|
| DATE | 30/04/2026 | N° DE PLAN |
| N° DE DOSSIER | 0325VA | 05 / 06 |
| ECHELLE | 1/50 | 0 0,5 1 1,5 2m |

| INDICE | DATE | MODIFICATIONS |
|---|---|---|
| A | 26/08/2026 | Ajout de l'axe mitoyen de limite de propriété en fond de parcelle dans les plans existants et projetés<br>Correction de la limite parcellaire dans le plan d'implantation<br>Indication de la terrasse existante (EX) et de la nouvelle (NV) dans le plan d'implantation<br>Ajout des cotes de limites parcellaires et de mitoyenneté manquantes dans le plan d'implantation<br>Ajout de l'élévation avant en situation de droit<br>Ajout du sens d'ouverture de la porte d'entrée en situation de fait et projetée<br>Ajout de la mention "et WC" pour les salles de bain (douche qui en contiennent un et de la mention "séjour et cuisine" pour le logement 5. Voir plans en situation de fait et projetée<br>Ajout de la mention "Espace chambre et dressing" pour la pièce 0.01 - 1.01 - 2.01 et projetée (R-1)<br>Ajout du schéma d'évacuation pour les nouveaux sanitaires et de certaines colonnes d'évacuation supposées en situation projetée |

Les cotations encadrées sont indicatives et seront vérifiées sur chantier. Les cotations indiquées sur les plans d'architecture prévalent sur les plans des autres intervenants.

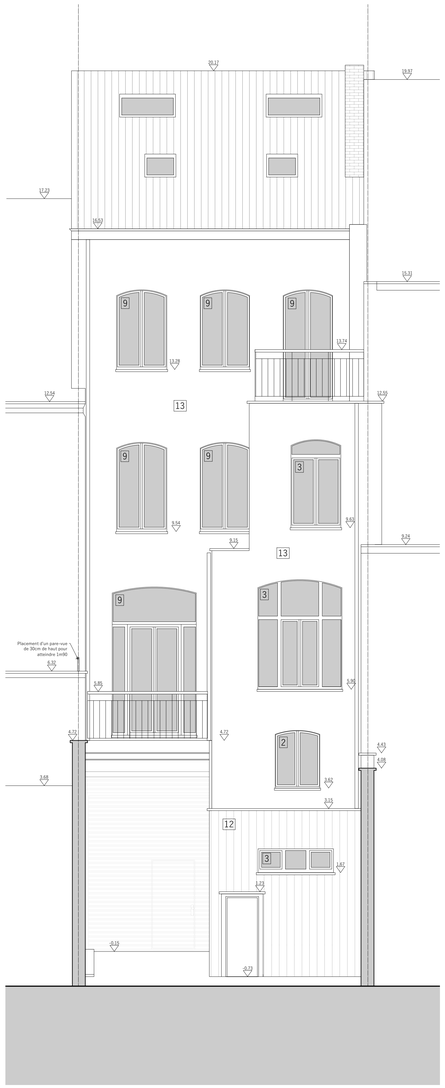
| MAITRE DE L'OUVRAGE | ARCHITECTE |
|---|---|
| Pour accord | Pour accord |


© COPYRIGHT - Ce document est protégé par les droits d'auteur qui appartiennent exclusivement à Nicolas Halleux. Tout usage, même partiel de ce document doit faire l'objet d'un accord écrit de la part de Nicolas Halleux. En tout état de cause, son nom et ses références sont à mentionner obligatoirement sur le document graphique qui serait établi par un tiers au départ des données graphiques et informatiques dont l'usage lui aurait été autorisé.



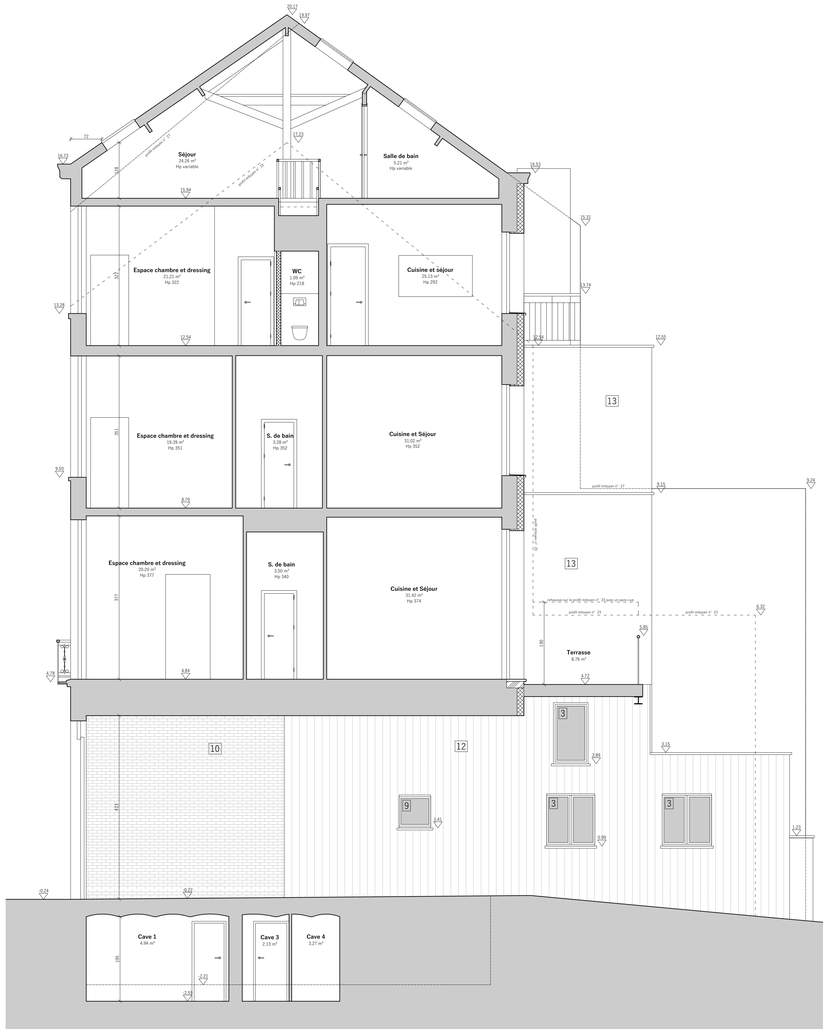

Situation projetée - Elévation avant

1:50




Situation projetée - Elévation arrière

1:50




Situation projetée - Coupe A

1:50

## Légendes - Elévations

1- Porte de garage sectionnelle blanche

2 - Menuiserie extérieure en bois peint - blanc

3 - Menuiserie extérieure en pvc - blanc

4 - Corniche en bois - blanc

5 - Soubassement en pierre naturelle

6 - Parement en pierre peinte de teinte blanche

7 - Seuils en pierre

8 - Garde-corps en ferronerie

9 - Menuiserie extérieure en bois - teinte naturel

10 - Maçonnerie en brique

11 - Menuiserie extérieure en PVC - blanc

12 - Bardage en panneaux fibre ciment

13 - Enduit de teinte claire

### LEGENDES

TRAITS

- Elément vu
- Elément coupé
- Elément au-dessus
- Elément en dessous
- Trait de coupe
- Axe et mitoyenneté

ABREVIATIONS

| | |
|---|---|
| H | Hauteur |
| Ht | Hauteur tablette |
| Hl | Hauteur linteau |
| Hp | Hauteur plafond |
| Hptr | Hauteur sous poutre |
| Hfp | Hauteur faux plafond |
| Hsg | Hauteur sous gîtage |
| Hsv | Hauteur sous voûte |
| Hf | Hauteur fenêtre |
| Niv | Niveau |
| Rf 30 | Résistant au feu 30' |
| Rf 60 | Résistant au feu 60' |
| SNE | Superficie nette éclairante |
| EU | Eaux usées |
| EP | Eaux pluviales |
| EF | Eaux fécales |
| OAR | Ouverture d'alim. réglable |
| OAM | Ouverture d'alim. mécanique |
| OT | Ouverture de transfert |
| OER | Ouverture d'évac. réglable |
| OEM | Ouverture d'évac. mécanique |

MATERIAUX

- Existant
- Démolitions
- Rapiéçage
- Maçonnerie portante
- Maçonnerie non portante
- Cloison légère
- Isolation rigide
- Isolation souple
- Maçonnerie béton cellulaire
- Terres existantes
- Terres nouvelles
- Panneau isolant
- Béton coulé
- Chape
- Etanchéité à l'air
- Etanchéité à l'eau

IMPLANTATION

- Feu de signalisation
- Arrêt de bus
- Taques d'égout
- Panneau de signalisation
- Eclairage public
- Toitures à versants
- Toitures plates
- Arbres

# PERMIS D'URBANISME

## RÉGULARISATION DE DIVERSES RÉNOVATIONS, ISOLATION ET TRANSFORMATIONS INTÉRIEURES

RUE DE LA VANNE 25A, 1050 IXELLES
ID CADASTRAL : 21807G0094/00E003

ARCHITECTE
HAL&HOP! srl
Avenue Charles Thielemans 102/4, 1150 Bruxelles
Repr. par : Nicolas Halleux et Célestine Hoppe
contact@halhop.be | 0476 09 85 13 | www.halhop.be
TVA BE 1024.964.257
Inscrit au tableau de l'Ordre de BCBW : n°3007600

MAITRE DE L'OUVRAGE

PEB
HAL&HOP! srl
Avenue Charles Thielemans 102/4, 1150 Bruxelles
Repr. par : Nicolas Halleux
nicolas@halhop.be | 0476 09 85 13 | www.halhop.be

CSC
----
----
Repr. par : -----
---- | ----

STABILITE
----
----
Repr. par : -----
---- | ----

TECHNIQUES SPECIALES
----
----
Repr. par : -----
---- | ----

Situation projetée
Coupe et élévations

| | | |
|---|---|---|
| DATE | 30/04/2026 | N° DE PLAN |
| N° DE DOSSIER | 03325VA | 06 / 06 |
| ECHELLE | 1/50 | 0 0,5 1 1,5 2m |

| INDICE | DATE | MODIFICATIONS |
|---|---|---|
| A | 26/08/2026 | Ajout de l'axe mitoyen de limite de propriété en fond de parcelle dans les plans existants et projetés<br>Indication de la terrasse existante (EX) et de la nouvelle (NV) dans le plan d'implantation<br>Ajout des points de vue des photographies supplémentaires dans le plan d'implantation<br>Ajout de l'élévation avant en situation de droit<br>Ajout du vers d'ouverture de la porte d'entrée en situation de fait et projetée<br>Ajout de la mention "Pour accord" du maître de l'ouvrage et de l'architecte sur et de la mention "séjour et cuisine" pour le logement 5, Voir plans en situation de fait et projetée<br>Ajout de l'emplacement des compteurs dans les plans en situation de fait et projetée (R-1)<br>Ajout du schéma d'évacuation pour les nouveaux sanitaires et de certaines colonnes d'évacuation supposées en situation projetée |

Les cotations encadrées sont indicatives et seront vérifiées sur chantier. Les cotations indiquées sur les plans d'architecture prévalent sur les leurs des autres intervenants.

| MAITRE DE L'OUVRAGE | ARCHITECTE |
|---|---|
| Pour accord | Pour accord |

© COPYRIGHT - Ce document est protégé par les droits d'auteur qui appartiennent exclusivement à Nicolas Halleux. Tout usage, même partiel de ce document doit faire l'objet d'un accord écrit de la part de Nicolas Halleux. En tout état de cause, son nom et ses références sont explicitement mentionnés sur le document graphique qui serait établi par un tiers au départ des données graphiques et informatiques dont l'usage lui aurait été autorisé.